

---

## **Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration le 28 avril**

---

Cote du document: EB 2025/144/R.18

Point de l'ordre du jour: 12

Date: 12 mai 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

**POUR: INFORMATION**

**Mesures à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à prendre note du présent rapport.

---

---

### **Questions techniques:**

**Donal Brown**

Vice-Président adjoint  
Département des opérations de pays  
courriel: d.brown@ifad.org

**Enika Basu**

Conseillère technique principale auprès du Vice-Président  
adjoint  
Département des opérations de pays  
courriel: e.basu@ifad.org

# Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration tenue le 28 avril

## I. Introduction

1. Le Conseil d'administration s'est réuni en mode hybride, le 28 avril 2025, dans le cadre d'une consultation sur l'ensemble des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) soumis à l'examen en ligne du Conseil, d'une part, et d'autre part sur des projets et programmes à soumettre à l'approbation du Conseil à sa session de mai. La consultation visait à permettre aux États membres d'entamer un débat approfondi sur les points à l'ordre du jour, en amont de leur présentation à la session du Conseil d'administration. La consultation faisait pendant aux différentes observations écrites que les États membres avaient transmises aux équipes de pays, et auxquelles ces dernières avaient répondu par écrit.
2. Les points examinés portaient sur cinq projets d'investissement (Angola, Bangladesh, Cameroun, Costa Rica et Éthiopie), trois COSOP (Bénin, République de Moldova et Türkiye) et deux dons au secteur privé. Ces derniers visaient à financer des initiatives au Kirghizistan et au Tadjikistan, dans la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe.
3. Ont participé à la consultation les représentants de 18 États membres au Conseil d'administration<sup>1</sup>, ainsi que les représentants de huit autres États membres<sup>2</sup>. Parmi ces derniers, certains sont intervenus pendant l'examen des COSOP et projets concernant leur pays.
4. Présidée par le Vice-Président adjoint responsable du Département des opérations de pays, la consultation a réuni la Directrice générale chargée du Bureau de l'exécution technique, les directeurs des divisions concernées, des directeurs de pays, des responsables techniques de projets, la Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du Fonds. La consultation comprenait une séance le matin et une autre l'après-midi.
5. Les représentants ont posé des questions et donné des avis stratégiques et techniques aux équipes. Ils se sont montrés favorables à l'ensemble des projets et COSOP présentés, mais ont exprimé des inquiétudes quant à la terminologie technique utilisée dans les documents. La direction a indiqué que ceux-ci seraient révisés pour garantir la justesse de la terminologie technique employée, avant d'être republiés sur la plateforme interactive réservée aux États membres en amont de la prochaine session du Conseil d'administration. Parmi les autres points abordés durant la consultation figuraient:
  - **La pérennisation.** Certains États membres ont demandé des précisions sur les plans destinés à pérenniser le projet mené au Costa Rica. La direction a expliqué que le FIDA renforçait les institutions communautaires et facilitait la conclusion de partenariats avec le secteur privé local pour assurer la viabilité à long terme des projets d'investissement. D'autres membres ont noté que la pérennité serait garantie grâce à l'approche axée sur les résultats du projet et à la forte prise en main de celui-ci par le Gouvernement, dont témoignait son haut niveau de participation.
  - **Le secteur privé.** Dans le même esprit, plusieurs membres ont posé des questions sur la manière dont les projets d'opérations souveraines du FIDA contribuaient à renforcer la participation du secteur privé moyennant des

<sup>1</sup> Étaient présents les représentants au Conseil d'administration des pays suivants: Allemagne, Angola, Autriche, Belgique, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Finlande, France, Indonésie, Japon, Mexique, République bolivarienne du Venezuela, Royaume des Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

<sup>2</sup> Bangladesh, Bénin, Congo, Costa Rica, Éthiopie, Luxembourg, République de Moldova et Türkiye.

investissements, conformément à la Stratégie du FIDA relative aux opérations avec le secteur privé. La direction a répondu que le secteur privé participait déjà à la majorité des investissements souverains du Fonds, notamment aux projets axés sur les filières. Le FIDA avait pour priorité de constituer un portefeuille d'opérations non souveraines qui complète son programme d'investissements souverains.

- **Le ciblage inclusif.** Les membres se sont félicités que l'ensemble des projets mettent particulièrement l'accent sur l'inclusion sociale, notamment des jeunes et des femmes, et ont souhaité obtenir une définition plus claire de la valeur ajoutée du FIDA. La direction a souligné que le Fonds mobilisait des plans d'action en faveur de l'égalité des sexes et une assistance technique différenciée, tout en utilisant des données nationales sur la vulnérabilité pour affiner le ciblage. Plusieurs projets comprenaient des cibles spécifiques en matière de participation des jeunes et des femmes, prévoyaient des investissements dans la formation professionnelle et l'entrepreneuriat, et mettaient l'accent sur l'autonomisation des femmes grâce à l'accès aux financements, aux fonctions dirigeantes et aux technologies climato-compatibles.
- **Angola.** La direction a présenté ses excuses pour la publication tardive du document. Étant donné qu'il s'agissait du premier exemple de programme adaptatif par phases, il avait fait l'objet d'un examen plus approfondi pour garantir la qualité de la conception et du dossier. La direction répondrait à toutes les observations écrites soumises par les membres avant la session du Conseil d'administration.
- **Costa Rica.** Les membres se sont félicités des explications fournies par la direction et le Gouvernement sur les raisons de la reprise des interventions au Costa Rica et l'importance stratégique de ce projet en particulier.
- **COSOP.** Des membres ont demandé à ce que l'évaluation de la fragilité et la stratégie d'atténuation des risques du COSOP pour le Bénin soient renforcées. La direction s'est engagée à traiter cet aspect et à garantir que les femmes et les jeunes, qui seraient ciblés en priorité dans le COSOP, soient considérés comme des groupes marginalisés plutôt que comme des minorités.
- Les membres se sont félicités de la qualité du COSOP pour la Türkiye. Des questions ont été posées sur les prévisions relatives au revenu national brut par habitant et le déclin de la participation des femmes dans le secteur agricole. En réponse, la direction a expliqué que les COSOP des pays ayant dépassé le seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement étaient considérés comme des « documents évolutifs », dont les données étaient périodiquement révisées lors des mises à jour annuelles et des examens à mi-parcours et à l'achèvement.

## II. Résumé des propositions et des délibérations

### A. Asie et Pacifique

#### **Bangladesh – Projet d'amélioration de la résilience climatique et des moyens d'existence (CRALEP) (EB 2025/144/R.2/Rev.1)**

6. Les États membres ont salué le Projet d'amélioration de la résilience climatique et des moyens d'existence pour l'accent mis sur la résilience climatique et la diversification des moyens d'existence dans les régions vulnérables aux changements climatiques, tout en louant son approche intégrée et l'importance accordée aux femmes, aux jeunes, aux solutions fondées sur la nature et aux dispositifs d'alerte rapide. Ils ont préconisé de prendre en compte la justice climatique, les retours d'information des communautés et la dynamique des flux de l'eau au cours de l'exécution, et ont demandé des précisions sur les avantages pour les agriculteurs et le contenu des formations.

7. Le FIDA a assuré que ces aspects seraient pris en compte grâce aux outils d'évaluation rurale participative et dans le cadre des travaux de construction dirigés par les communautés. La formation professionnelle couvrirait l'agriculture et d'autres compétences, notamment en matière de mécanisation et de développement des entreprises. Le FIDA a en outre précisé que le Département d'ingénierie de l'administration locale surveillerait la viabilité des infrastructures, conformément aux protocoles nationaux en matière d'entretien.

## **B. Afrique orientale et australe**

### **Angola – Programme adaptatif par phases – Phase I: Programme de développement durable au profit de l'agriculture familiale de subsistance (PRODESA) (EB 2025/144/R.3/Rev.1)**

8. Le programme n'a rencontré aucune objection, mais la soumission tardive de la documentation a été soulignée. Le FIDA a indiqué que cela tenait au fait qu'il s'agissait du premier programme adaptatif par phases présenté au Conseil d'administration. Des États membres ont par ailleurs demandé des éclaircissements sur la manière dont les contributions des bénéficiaires seraient fournies aux fins de la formation et du développement des filières.

### **Éthiopie – Projet de renforcement de la résilience des moyens d'existence dans les basses terres – Phase II (LLRP II) (EB 2025/144/R.4/Rev.1)**

9. Les États membres ont salué le Projet de renforcement de la résilience des moyens d'existence dans les basses terres – Phase II pour son approche multisectorielle, l'accent mis sur le renforcement de la résilience et les liens avec les marchés, l'appui inclusif aux communautés pastorales et agropastorales, et le partenariat établi avec la Banque mondiale. Certains ont posé des questions, notamment sur le faible niveau de la cible en matière d'irrigation, la participation au financement de la lutte contre les émissions de carbone, le déficit de financement de 10,76 millions d'USD et l'adéquation avec la Stratégie du FIDA relative aux opérations avec le secteur privé.
10. Le FIDA a précisé que le projet était axé sur la gestion des pâturages, l'irrigation et le financement de la lutte contre les émissions de carbone étant abordés dans le cadre d'autres investissements. Toutes les composantes du projet bénéficieraient d'un appui stratégique visant à maximiser les gains de résilience et à renforcer les filières, tout en faisant en sorte que l'investissement du FIDA, quoique modeste, puisse avoir un impact à grande échelle grâce à la priorité accordée par le Fonds à la pauvreté.

## **C. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe**

### **République de Moldova – Programme d'options stratégiques pour le pays 2025-2030 (EB 2024/OR/22)**

11. La Suisse a insisté sur l'importance de collaborer avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, sans oublier d'étudier les possibilités offertes par le fonds d'affectation spéciale multipartenaire des Nations Unies. Elle s'est également enquis de l'inclusion des réfugiés ukrainiens dans les futurs investissements et d'une éventuelle collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). La France a salué l'accent mis par le COSOP sur la perspective d'adhésion à l'Union européenne, et a demandé pourquoi ce document n'avait pas été examiné plus tôt, lors de la précédente consultation tenue avant la session du Conseil d'administration de décembre 2024.
12. Le FIDA a assuré qu'il collaborait régulièrement avec l'équipe de pays des Nations Unies et qu'il participait à des fonds communs. Les réfugiés ukrainiens, en particulier ceux pratiquant l'agriculture de subsistance, figuraient parmi les groupes cibles des investissements en cours et à venir. Le FIDA a évoqué le mémorandum

d'accord signé avec ONU-Femmes et l'appui technique fourni en faveur du ciblage et de l'autonomisation des femmes. Concernant la date de présentation du COSOP, la direction a expliqué qu'elle était liée à des contraintes de calendrier.

**Türkiye – Programme d'options stratégiques pour le pays 2025-2030 (EB 2025/OR/2/Rev.1 + Add.1) et évaluation de la stratégie et du programme de pays (EB 2025/OR/3)**

13. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA a constaté que le COSOP faisait suite aux recommandations de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays. Le FIDA a indiqué utiliser le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE) pour orienter le ciblage, ajoutant qu'il assurerait le suivi de l'efficacité en s'appuyant sur le Cadre de gestion des résultats.
14. En réponse à une question de la France, le FIDA a confirmé que le Projet de remise en état du bassin versant de l'Euphrate (FIRAT) approuvé en septembre 2024 contribuait aux objectifs du COSOP. Il a en outre assuré que les prévisions relatives au revenu national brut par habitant concordaient avec les estimations du Fonds monétaire international, lequel anticipait une croissance annuelle moyenne de 3,4% entre 2025 et 2029, sous réserve des mises à jour prévues à intervalles réguliers.
15. Le FIDA a précisé que, si la part des femmes dans l'agriculture avait diminué au cours des 20 années précédentes, le COSOP devrait contribuer à enrayer ce recul grâce à des activités ciblées de contribution à l'élaboration des politiques, qui renforceraient la participation des jeunes et des femmes. Il a par ailleurs été noté que l'agriculture était une source d'emploi plus importante pour les femmes que pour les hommes. En réponse aux observations du Japon, le FIDA a confirmé qu'il s'efforçait d'accroître le cofinancement international et national des investissements à venir.

**D. Afrique de l'Ouest et du Centre**

**Bénin – Programme d'options stratégiques pour le pays 2025-2030 (EB 2025/OR/4/Rev.1)**

16. Des États membres ont demandé que la désignation erronée des femmes et des jeunes comme « groupes minoritaires » soit rectifiée dans les documents de projet. L'équipe de pays a confirmé que les femmes et les jeunes étaient des groupes prioritaires et que les textes seraient modifiés en conséquence. D'autres États membres ont fait part de leurs préoccupations concernant le risque de fragilité à la suite des récentes attaques terroristes perpétrées dans le nord du pays, laissant entendre qu'une évaluation plus approfondie des risques pourrait s'avérer nécessaire. Le FIDA a assuré que les risques seraient évalués et que des interventions adaptées seraient conçues pour renforcer la résilience dans les zones concernées.

**Cameroun – Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes – Phase II (PEA-Jeunes II) (EB 2025/144/R.5/Rev.1)**

17. Les États membres se sont dits particulièrement satisfaits de l'alignement du programme sur les priorités nationales, régionales et mondiales en matière de systèmes alimentaires, de la cohérence avec le COSOP en cours et de l'adoption d'une approche par phases, qui prévoyait d'étendre les activités à six nouvelles régions sur la base des résultats de la phase I. La France a posé des questions sur le déficit de financement et la participation du secteur privé. Le FIDA a expliqué que la mise en œuvre se ferait progressivement, en fonction des ressources disponibles, et que l'extension du programme envisagée dépendrait de la confirmation d'un financement supplémentaire, la participation du secteur privé devant par ailleurs être renforcée.

## **E. Amérique latine et Caraïbes**

### **Costa Rica – Programme en faveur d'une agriculture durable et compétitive au Costa Rica (CSMART) (EB 2025/144/R.29)**

18. Les États membres ont accueilli favorablement le Programme en faveur d'une agriculture durable et compétitive au Costa Rica et ses principaux éléments, ainsi que la justification de la collaboration entre le FIDA et la Banque mondiale dans ce cadre. Les débats ont fait ressortir la parfaite adéquation du programme avec les politiques agricoles nationales et la stratégie d'intervention du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ils ont aussi offert l'occasion d'illustrer comment le FIDA, malgré sa contribution financière modeste par rapport à l'enveloppe totale du programme, avait su se mobiliser pour orienter le programme dans la bonne direction, en y intégrant des déclencheurs de décaissement et des cibles en matière d'inclusion sociale, de financement rural et d'égalité femmes-hommes. Le Fonds a souligné que le programme remplissait les critères relatifs au reclassement<sup>3</sup>, car il avait un effet catalyseur, affichait un ratio de cofinancement élevé (1:28) et contribuait à la fourniture de biens publics mondiaux, tels que l'atténuation des gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques, grâce à des mesures d'atténuation appropriées au niveau national et transposées à plus grande échelle dans les principales filières. Le programme renforcerait également les capacités des institutions rurales et favoriserait la contribution à l'élaboration des politiques, la production de connaissances et la coopération Sud-Sud et triangulaire – autant d'éléments au cœur de la stratégie du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.
19. Par ailleurs, il a été question des possibilités offertes par le programme pour renforcer les capacités du FIDA en matière de prêts axés sur les résultats. Confirmant la valeur ajoutée sans égale que le FIDA apportait au programme, le Gouvernement costaricien a réaffirmé son engagement en faveur du Programme 2030 et de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

## **F. Dons au secteur privé**

### **Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds – projet « Kyrgyz REMIT: accès numérique aux envois de fonds dans les zones rurales » (EB 2025/144/R.6) et Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds – projet « Tajik REMIT: amélioration de l'accès à l'envoi de fonds et de leur utilisation » (EB 2025/144/R.7)**

20. Les membres ont salué les deux dons, reconnaissant le rôle essentiel des envois de fonds dans la promotion du développement durable. Ils ont souligné les avantages de la numérisation des systèmes d'envoi de fonds sur le plan de la réduction des coûts, de la promotion de l'inclusion financière et du renforcement de la résilience économique. L'importance de la transparence et de la reddition de comptes pour protéger les bénéficiaires, la nécessité de réaliser des évaluations approfondies des risques, en particulier en matière de sanctions internationales, et l'attention portée aux distorsions potentielles des marchés ont été considérées comme autant d'enjeux fondamentaux. Certains membres ont suggéré que le Conseil soit régulièrement informé de l'avancement des activités à des fins de supervision.
21. Le FIDA a affirmé que des procédures de diligence raisonnable fondées sur la transparence et la mise en concurrence avaient été appliquées durant la sélection des partenaires, précisant que le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds assurerait un suivi rigoureux. Il a indiqué que les projets visaient à promouvoir des modèles novateurs et susceptibles d'être transposés à plus grande échelle, sans provoquer de distorsions sur les marchés. Les dons étant financés par des ressources supplémentaires, des rapports étaient déjà régulièrement adressés aux donateurs; l'établissement de rapports supplémentaires à l'intention du Conseil

<sup>3</sup> EB 2021/133/R.5, paragraphe 13.

d'administration pourrait demander davantage de ressources. Le FIDA a noté que les enseignements tirés des initiatives en cours dans le cadre du Mécanisme étaient en train d'être intégrés aux travaux de conception des futurs projets, sachant que le prochain programme de prêts et de dons devrait mettre davantage l'accent sur les envois de fonds et l'inclusion financière.